



# RÈGLES MÉDIA DU MORBIHAN CHALLENGE



Version du 15/2/2019

## Article 1. Compte Twitter

1.1 Les concurrents devront publier au minimum 4 courtes vidéos pendant chaque étape de la course et seront invités à en publier autant que possible, pour partager les moments forts de leur navigation avec les autres concurrents, avec leurs proches, et avec le public connecté au site internet du Morbihan Challenge. L'objectif de ces règles vidéo est de garantir à tous les concurrents un minimum de visibilité dans le suivi de la course et dans le film qui sera produit après l'arrivée, de faire vivre la course de l'intérieur à tous ceux qui la suivront depuis la terre et de contribuer au dispositif de sécurité global.

1.2 Tous les bateaux devront disposer d'un compte sur Twitter, déclaré lors de l'inscription. Ce compte peut-être celui du chef de bord ou d'un membre d'équipage, mais il est recommandé de créer un compte dédié au bateau. La création des comptes Twitter est gratuite et ces comptes pourront être supprimés après la course. L'adresse pour ouvrir un compte Twitter est <https://www.twitter.com>. Un mode d'emploi basique de l'utilisation de Twitter est proposé sur le site de la course. Il traite de la création d'un compte, la rédaction d'un "Tweet", l'utilisation de "hashtags", la localisation et l'envoi d'une photo ou d'une vidéo.

1.3 Le compte Twitter sera utilisé pour rendre compte en temps réel de la progression des bateaux par le partage de messages, de photos et de vidéos depuis un smartphone et l'application mobile. Le fil d'actualité de chaque bateau sera visible publiquement sur son compte Twitter ainsi que sur la page dédiée au concurrent sur le site de la course. Le site agrègera de manière chronologique les messages envoyés de tous les bateaux et proposera un "mur vidéo" composé des vidéos associées à des hashtags spécifiques, listés à l'article 2.2.



## Article 2. Obligations

2.1 Des messages vidéo devront obligatoirement être transmis à l'occasion des moments suivants de la course (4 par étape):

1. passage de la ligne de départ de Boedic
2. sortie du Golfe du Morbihan à Port Navalo
3. contournement du sud de Houat / passage au nord de Toul Bras
4. passage de la ligne d'arrivée à Bastresses Sud
5. passage de la ligne de départ de l'étape du Blavet
6. passage devant le théâtre de Kerhervy
7. escale au ponton d'Hennebont
8. passage de la ligne d'arrivée de l'étape du Blavet
9. passage de la ligne de départ devant Lorient
10. contournement du nord de Groix (Pen Men) / passage au nord de Toul Bras
11. entrée dans le Golfe du Morbihan à Port Navalo
12. passage de la ligne d'arrivée à Boëdic

Les vidéos devront avoir été tournées dans un intervalle de temps de plus ou moins 5 minutes de l'événement.

Les vidéos devront être transmises dans les meilleurs délais, en fonction des conditions de course et de la qualité du réseau téléphonique, et au plus tard à la fin de la journée de l'étape.

Chaque vidéo sera associée à un hashtag spécifique au point de passage, en plus du hashtag officiel de la course.

Les concurrents sont libres de tourner et d'envoyer des séquences à d'autres moments de la course, associées au hashtag officiel de la course et y compris lors des escales à terre, en vue de remporter le prix du meilleur journal de bord vidéo.

2.2 Les hashtags permettent l'identification automatique des vidéos et facilitent le montage des résumés d'étapes. Le respect strict de leur orthographe est indispensable. Tout message vidéo répondant à une obligation média ou destiné à constituer une séquence du journal de bord devra comporter au minimum le hashtag officiel de la course. L'absence du hashtag de la course sur une vidéo obligatoire entraînera la pénalité prévue dans les Règles de Course.

Le hashtag officiel de la course est #morchall

Les hashtags des 12 vidéos obligatoires iront de #vid1 à #vid12:

- #vid1 = passage de la ligne de départ de Boedic
- #vid2 = sortie du Golfe du Morbihan à Port Navalo
- #vid3 = contournement du sud de Houat / passage au nord de Toul Bras
- #vid4 = passage de la ligne d'arrivée à Bastresses Sud
- #vid5 = passage de la ligne de départ de l'étape du Blavet
- #vid6 = passage devant le théâtre de Kerhervy
- #vid7 = escale au ponton d'Hennebont



- #vid8 = passage de la ligne d'arrivée de l'étape du Blavet
- #vid9 = passage de la ligne de départ devant Lorient
- #vid10 = contournement du nord de Groix (Pen Men) / passage au nord de Toul Bras
- #vid11 = entrée dans le Golfe du Morbihan à Port Navalo
- #vid12 = passage de la ligne d'arrivée à Boëdic

Par exemple, le message accompagnant la vidéo envoyée après l'escale d'Hennebont devra comporter le texte "#morchall #vid7".

2.3 Les vidéos envoyées sur Twitter devront toutes respecter les mêmes critères:

- un format HD horizontal (1280x720 ou 1920x1080 pixel),
- une durée inférieure à 20 secondes,
- la mention des hashtags obligatoires dans le message.

## Article 3. Journal de bord vidéo

3.1 Les journaux de bord vidéo seront constitués par l'enchaînement chronologique des séquences envoyées par chaque bateau entre le 30 juin et le 2 juillet à 20h et répondant aux critères imposés (format, durée, hashtags). Ces journaux de bord seront projetés lors de la soirée de clôture le mardi 2 juillet. A l'issue de la projection, chaque bateau représenté votera pour le meilleur journal de bord. Chaque équipage disposera d'une seule voix et ne pourra voter pour lui même.

3.2 Remise des films. Lors de la soirée de clôture, les concurrents seront invités à remettre les sources de leurs vidéos au réalisateur chargé de monter le film de la course. Les fichiers seront copiés sur un disque dur ou une clé USB fournis. Les concurrents veilleront à disposer de la connectique permettant ces transferts.

## Article 4. Conseils de tournage

Sujets: Nous encourageons les concurrents à se filmer entre eux, lors des navigations bord à bord ou des croisements, les vues extérieures des bateaux étant plus rares que les vues de l'intérieur. En route, les situations à privilégier pour la vidéo sont les manoeuvres, les passages près de la côte, les discussions tactiques, les explications sur la navigation (électronique ou papier), etc...

Cadrage: La caméra (le smartphone) devra toujours être tenue horizontalement, si possible avec un support permettant de filmer à une seule main avec une bonne stabilité. Les mouvements devront rester lents et fluides. L'utilisation du zoom devra être évitée.



Association Loi de 1901, N° W561011215

Siège social: % Nath Yachting, 56 rue du Cabotage, 56700 Hennebont

Correspondance: % Mediatech, 74 route de Sartrouville, 78230 Le Pecq

[www.morbihanchallenge.com](http://www.morbihanchallenge.com) | [contact@morbihanchallenge.com](mailto:contact@morbihanchallenge.com)

---

Prise de son: Il est recommandé d'utiliser un micro externe protégé du vent, même s'il est faible. Le micro du câble d'un kit mains libres peut être utilisé et abrité du vent par du coton hydrophile. Lors de l'interview d'un équipier, le micro sera approché au maximum du sujet.

Autonomie: Compte tenu de la longueur des étapes et si le téléphone servant au tournage est aussi utilisé pour le positionnement ou pour passer des appels, des batteries externes devront être prévues.